



Délai d'obtention du prêt dépassé

Par NEIKAN

Bonjour,

J'ai "vendu" une maison la promesse de vente est signée, apport acquéreur mentionné etc.OK.

A ce jour la date d'obtention du prêt de 2 mois est dépassée, en effet l'acquéreur n'a pas d'apport et cherche par tous les moyens à obtenir un crédit par ci par là et demande sans cesse de rallonger le délai d'obtention du prêt.

En passant par le notaire puis-je refuser un délai supplémentaire et annuler la vente.

Merci de votre réponse,
Bonne soirée.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Il faut vérifier la clause suspensive.
Pouvez vous la recopier ici ?